

BEJANIN – DERMAGNE – MAEKAWA Associés

Société de Commissaires aux comptes inscrite
Auprès de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux comptes de Paris
19 rue de Turbigo 75002 Paris

**ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE ET
D'INSERTION SOCIALE (APSI)**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
9 Place des Arts 92500 RUEIL-MALMAISON
N° SIRET : 395 350 978

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

AP SIS

RAPPORT SPECIAL - Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous devons présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention nouvelle, ni d'aucun engagement nouveau soumis aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Paris, le 31 mai 2010

Le Commissaire aux comptes

BEJANIN – DERMAGNE – MAEKAWA Associés
S.E.L.A.R.L de Commissaires aux comptes, représentée par



Serge MAEKAWA
Associé – Responsable technique



Hughes BEJANIN
Gérant